Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 910

Artikel: Fromation [i.e. Formation] continue : Genève en tête

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

longs couteaux»; les concerts de musique de chambre à l'ambassade d'Allemagne pendant la guerre, mais aussi la haine du syndicalisme, le mépris à l'égard des parlementaires et l'antisémitisme avéré des Wille: tout a sa place ici, car tout fait sens. Et c'est ce tissage qui contribue à donner une présence et une cohérence sensibles à la réalité du clan et à ses choix politiques. Sans doute ce tissage — outre le fait que le livre rassemble une série d'articles dans la Weltwoche - nous vaut-il des redites peu heureuses. Il met aussi à l'épreuve l'attention du lecteur, contraint d'attendre pour en savoir davantage et de faire luimême certains recoupements. Mais c'est bien ici la «patte» de Meienberg.

La preuve par l'imagination

Par ailleurs, Le Délire général n'est certainement pas à l'abri de toute critique. Il est regrettable que nombre de faits importants ne soient pas «documentés». Le général, nous dit-on, a une fois, en juillet 1915, tenté de pousser le Conseil fédéral à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne. Où peut-on en trouver la pièce justificative? Le même voulait, en 1917, l'incarcération momentanée du conseiller national Secrétan (pour avoir mal parlé de l'armée) et l'interdiction temporaire de la Gazette de Lausanne dont celui-ci était le rédacteur en chef. Je souhaiterais, ici aussi, que le texte m'en apprenne davantage. C'est au cours d'un dîner à Berlin, en 1943, qu'Ulrich II a félicité Riedweg de son engagement. Comment l'a-t-on appris? Et que faisait le commandant de corps à Berlin en 1943?

Sur plus d'un point, on souhaiterait donc des preuves à l'appui, ou simplement la référence aux sources utilisées. Bref, on regrette que la démarche de Meienberg ne soit pas davantage celle d'un historien. Mieux «documenté», son livre n'en aurait été que plus convaincant.

Dans d'autres pages, Meienberg se comporte aussi comme un écrivain (faut-il dire un romancier?) plus que comme un chercheur. Faisons un effort d'imagination. C'est ainsi que Meienberg commence son livre. Cet effort, l'auteur le fait souvent. Faute de documents, et pour donner néanmoins à ses personnages, aux événements qu'il mentionne, une épaisseur de vécu. A cet égard, l'évocation de la visite qu'Hitler fit à Ulrich II, à la fin d'août 1923, est typique. De cette visite, on ne sait que peu de chose si ce n'est qu'elle a eu lieu. Voici donc Meienberg rêvant ce qu'elle a pu être, à coups de peut-être et de ou bien. Le vraisemblable n'est pas malmené. Mais l'auteur ne résiste pas toujours à la tentation de faire passer le probable, ou simplement le possible, pour une vérité attestée, en renonçant à toute modalisation. Et le lecteur risque à son tour de prendre le vraisemblable pour une vérité historique. Et d'oublier qu'il ne lit que des extrapolations de Meienberg à partir des habitudes de vie et de pensée du clan Wille et des mi-

lieux économiques zurichois.

Mais il faut lire le dernier Meienberg. A un lecteur qui n'est pas historien, ni même «féru d'histoire» — ce qui est mon cas — il apprendra nombre de faits, ou ravivera leur souvenir incertain. Et surtout il invite à réfléchir et à s'interroger sur leur sens. Avons-nous affaire, dans tout ceci, à l'égarement d'une famille? Ou les Wille sont-ils l'incarnation spectaculaire d'une mentalité fort répandue? Meienberg s'intéresse surtout à la réalité d'un clan. Mais il suggère aussi qu'il s'agit, plus largement, d'une caste toujours active; et d'un problème politique qui n'a pas disparu avec Ulrich II. Que le Conseil fédéral n'ait pas jugé bon de prendre des sanctions contre celui-ci, quand certaines de ses menées furent connues (en 1955), est significatif. Tout comme le fait que récemment, le chef de l'EMG ait tenu à accrocher dans son bureau le portrait que Hodler a fait du général. Le zèle de certains à défendre à tout prix la famille Wille n'est pas désintéressé. Leur propos est bien de faire — envers et contre tout — du général une figure exemplaire; le détenteur et le défenseur de «valeurs» dont ils voudraient nous faire croire que les mettre en question serait sacrilège.

Jean-Luc Seylaz

Nicolas Meienberg, Le Délire général, l'armée suisse sous influence, traduit de l'allemand par Monique Picard, Editions Zoé, Genève, 1988.

(jg) Nous avons souligné la nécessité pour les collectivités publiques de développer une véritable politique de formation (DP 906). Le canton de Genève a déjà mis en place une telle conception unifiée.

Un centre de formation est en effet rattaché à l'Office du personnel. Il propose plus d'une trentaine de séminaires à l'ensemble des travailleurs, de l'analyse transactionnelle à la prise de décision en passant par la bureautique et la gestion du temps. D'autre part, une mise en commun de l'offre est réalisée par les différentes administrations genevoises. C'est ainsi que le programme de séminaires du canton comprend également des cours proposés par la ville de Genève, les services industriels et l'Hôpital cantonal.

FROMATION CONTINUE

Genève en tête

C'est évidemment un excellent moyen pour éviter que les mêmes cours soient organisés à double, par la ville et par l'Etat; et c'est surtout un excellent moyen de favoriser le décloisonnement en permettant à des fonctionnaires communaux et cantonaux de se rencontrer. On connaît des cantons où il ne serait pas inutile de provoquer de telles rencontres, tant les liens entre l'administration du chef-lieu et celle du canton sont parfois ténus.

Un programme très étendu de formation destiné aux nouveaux cadres a également été mis sur pied par le canton de Genève. Il s'étend sur trois ans à raison d'une dizaine de jours par année. La première année est consacrée à une formation générale aux tâches de l'administration, avec un accent mis sur les finances, le droit et l'informatique. Les cours de 2° année concernent la gestion et les relations humaines pour les cadres intermédiaires. L'encadrement supérieur suit deux modules de cours en 2° et 3° année, joliment intitulés «le savoir-faire et le savoirêtre».

L'offre genevoise place certainement ce canton dans le peloton de tête des collectivités publiques suisses pour la formation. Osons rêver: d'autres cantons pourraient peut-être s'en inspirer... ■